



COMITÉ SYNDICAL

Séance du mardi 14 décembre 2021

Délibération 2021_12_33

Objet : Etude Hydrologie Milieux Usages Climat

Le quatorze décembre deux mille vingt-et-un, à neuf heures et trente minutes, à Nantes, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du trente novembre deux mille vingt-et-un, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 10 (pour 18 voix)

Jean-Sébastien GUITTON (4 voix) ; Chloé GIRARDOT-MOITIÉ (3 voix) ; Eric PROVOST (3 voix) ; Jean-Yves HENRY (2 voix) ; Jean-Michel EMPROU (1 voix) ; Jean-Marc MÉNARD (1 voix) ; Yannick BENOIST (1 voix) ; Claude CAUDAL (1 voix) ; Thierry COIGNET (1 voix) ; Saïd EL MAMOUNI (1 voix).

Absents représentés : 9 (pour 14 voix)

Jean-Luc SECHET (3 voix) donne pouvoir à Chloé GIRARDOT-MOITIÉ ; Joseph DAVID (2 voix) donne pouvoir à Thierry COIGNET ; Jean-Pierre BRU (1 voix) donne pouvoir à Jean-Yves HENRY ; Olivier DEMARTY (1 voix) donne pouvoir à Claude CAUDAL ; Daniel GUILLÉ (1 voix) donne pouvoir à Eric PROVOST ; Roger GUYON (1 voix) donne pouvoir à Jean-Marc MÉNARD ; Rémy ORHON (3 voix) donne pouvoir à Jean-Sébastien GUITTON ; Christophe DOUGÉ (1 voix) donne pouvoir à Yannick BENOIST ; Jean CHARRIER (1 voix) donne pouvoir à Saïd EL MAMOUNI.

Absents excusés :

Jean-Claude LEMASSON ; Jacques ROBERT ; Luc NORMAND.

Assistaient également :

Caroline ROHART (Directrice du SYLOA) ; Stéphanie LIÉNARD (Responsable administrative) ; Justine VAILLANT (Animatrice SAGE Estuaire de la Loire)

Nombre de votants : 19 (dont 9 pouvoirs) pour un total de 32 voix.

Secrétaire de séance : -

EXPOSÉ DES MOTIFS

En anticipation de la mise en œuvre du SAGE Estuaire de la Loire révisé, considérant l'enjeu de gestion quantitative identifié sur le territoire, le SYLOA s'est engagé à lancer une étude hydrologie-milieux-usages-climat (HMUC) sur le territoire du SAGE Estuaire de la Loire.

Cette étude est découpée en 5 tranches avec une tranche ferme (4 phases) et quatre tranches optionnelles.

L'étude est décomposée de la manière suivante :

Tranche ferme

- Phase 1 : Appropriation du territoire
- Phase 2 : Etat initial et diagnostic des volets Hydrologie, Milieux, Usages et Climat – Croisement des quatre volets HMUC
- Phase 3 : Définir les débits objectifs d'étiage, proposer des scénarios de volumes prélevables, étudier les conditions de prélèvements hivernaux pour caractériser les unités de gestion superficielles cohérentes
- Phase 4 : Identifier les limites de l'étude et évaluer les perspectives

Tranche optionnelle 1 : Consolider la connaissance sur deux sous-bassins versants pilotes

Tranche optionnelle 2 : Etudier les débits de gestion de crise

Tranche optionnelle 3 : Animer et concerter pour aboutir à la répartition des volumes prélevables entre les catégories d'usagers, validée par le comité de pilotage

Tranche optionnelle 4 : Etudier l'opportunité de mettre en place une gestion collective et concertée de l'irrigation

L'objet du marché est d'approfondir la connaissance de la ressource quantitative sur le territoire du SAGE, dans un contexte de changement climatique, afin d'aboutir à la définition de débits objectifs d'étiage, de volumes prélevables (début de l'étiage, étiage, reprise des écoulements) qui pourraient être répartis entre les différents usagers, et de conditions de prélèvements hivernaux.

Lors de la consultation des entreprises d'une durée de 5 semaines, une offre a été déposée. L'analyse de l'offre et l'audition du candidat ont abouti au choix de la CAO, réunie le 18 novembre 2021, de proposer l'attribution du marché **ANTEA GROUP pour un montant de 428 750€ HT** (tranche ferme : 313 300€ HT et tranches optionnelles : 115 450 € HT).

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical à l'unanimité,*

- **Prend acte** de la décision de la Commission d'Appel d'Offre de notifier le marché de l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat à ANTEA GROUP, pour un montant de 428 750€ HT.
- **Autorise** le Président à signer tous les acte set documents afférents à ce marché.
- **Demande** l'inscription des crédits nécessaires au Budget primitif 2022.

Fait à Nantes, le 14 décembre 2021

Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON

